



L'Épiphanie

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO E-007

Avis public est par les présentes donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que le conseil municipal a adopté, lors de la séance publique tenue le 18 novembre 2020, le *Règlement numéro E-007 décrétant des dépenses et un emprunt pour la phase 2 de la réfection du rang St-Esprit*. Ce dernier a été approuvé par les personnes habiles à voter intéressées par le tenue d'un registre du 14 décembre 2020 au 12 janvier 2021 et a reçu l'approbation ministérielle le 1^{er} mars 2021.

Ledit règlement est présentement déposé au bureau de la soussignée pour examen par toute personne intéressée, aux heures de bureau, et il entrera en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 16 mars 2021.

La greffière,

FLAVIE ROBITAILLE